

Le procès-verbal de la Réunion du Comité Social et Économique

Séance Extraordinaire du Mardi 24 février 2026 (matin)

Représentants Direction		Présent	Absent
Mme LOTH	Présidente du CSE	X	
M. BILON	Responsable des Ressources Humaines	X	
M. DAMERGI	Juriste droit social	X	
Mme CHABANE	Responsable des Relations Sociales		X

	Titulaires	Présent	Absent
CGT	M. AURORE	X	
	Mme BERTAUD	X	
	M. BETTAHAR	X	
	Mme KURAK	X	
	M. BOUMEDIENE	X	
CFE-CGC	M. TOURTE		X
	M. DELAYGUE	X	
FO	M. DIAWARA	X	
Sans étiquette	Mme DAQUIN		X
SLICA	M. ZEGHOUDI	X	
	M. ROSSELOT		X
	Mme DIALLO	X	
	M. SAUPE	X	
	M. SAINTEN	X	
	Mme BASTIDE		X
	M. SRI SATTYA (Secrétaire)	X	
	Mme LAVILLE	X	
SNAA-UNSA	M. YATTABARE	X	
	M. BALACHANDAR	X	
	M. MOHAMAD		X
CAT	Mme IVAVA		X
	M. TRAORE	X	

	Suppléants	Présent	En remplacement de
CAT	Mme BARTEL	X	M. TRAORE
CFE-CGC	Mme GALY	X	M. TOURTE
SLICA	M. SAINTEN	X	M. ZEGHOUDI
SNAА-UNSA	Mme N'DIAYE	X	M. MOHAMAD

	Représentants syndicaux	Présent	Absent
CAT	Mme BATHOSI	X	
CGT	M. GONCALVES	X	
CFE-CGC	M. THOMAS		X
FO	M. VAGNERRE	X	
SLICA	M. NAGAYEN		X
SNAА-UNSA	M. ESPINET	X	

Invités		Présent	Absent
M. MERCIER	Responsable Technique	X	
M. DIALLO	Représentant de section syndicale GSA	X	

ORDRE DU JOUR

Information et consultation sur le déménagement des locaux syndicaux, du local CSE, de la lingerie et du vestiaire hommes dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment Servair Paris et les conséquences associées (projet Transformation R+1/R-1). **3**

La séance est ouverte à 10 heures 18, sous la présidence de Mme LOTH.

Information et consultation sur le déménagement des locaux syndicaux, du local CSE, de la lingerie et du vestiaire hommes dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment Servair Paris et les conséquences associées (projet Transformation R+1/R-1).

Un document est projeté en séance.

Préambule

M. SRI SATTYA (Secrétaire du CSE, SLICA) : Pourquoi y a-t-il une consultation aujourd'hui ?

Mme LOTH (Présidente) : Nous allons vous présenter les modalités du déménagement et nous souhaitons recueillir votre avis.

Mme BATHOSSI (CAT) : Le protocole d'accord qui n'a pas été signé n'est plus d'actualité. Par conséquent, tout son contenu est nul.

Mme LOTH (Présidente) : Le document présenté aujourd'hui vise à compenser en partie l'accord qui aurait dû être présenté au CSE.

Mme BATHOSSI (CAT) : Donc ce document fait-il foi ?

Mme LOTH (Présidente) : Oui.

M. MERCIER : Nous allons vous présenter l'impact des travaux sur les locaux des organisations syndicales et du CSE, ainsi que sur le service lingerie et le vestiaire hommes.

Mme BATHOSSI (CAT) : Je souhaite préciser que, parfois, lorsque des salariés sont en situation d'inaptitude, nous demandons qu'ils puissent assister à la réunion mais cela ne leur est pas toujours permis. Par ailleurs, dire que le représentant de section syndicale peut assister parce que le sujet le concerne ne change pas le fait que les membres du CSE qui siègent sont définis par la loi.

M. SRI SATTYA (Secrétaire du CSE, SLICA) : La présidente décide. Elle m'a demandé mon accord et je le lui ai donné.

Exposé des différentes phases des travaux

M. MERCIER : Concernant les locaux syndicaux, la première phase des travaux s'étendra de mi-mars à mi-août, puis une seconde phase de mi-août à mi-novembre. Dans la première phase, nous détaillons les modalités d'aménagement des locaux des organisations syndicales et du CSE dans les Algeco. Nous abordons également la superficie de la boutique du CSE qui restera dans le bâtiment pendant les travaux et la réintégration des organisations syndicales et du CSE dans les locaux vers la mi-août. À cette période également, la boutique CSE sera déménagée dans un local provisoire de 55 m² situé au R+1, à environ 20 mètres. La réintégration de la boutique CSE est prévue à la mi-novembre avec une surface équivalente à celle d'aujourd'hui, soit 70 m².

Les dates de déménagement sont fixées aux mardi 24 mars, mercredi 25 mars et jeudi 26 mars, entre 8 h et 16 h.

Sur le plan immobilier, six organisations syndicales représentatives seront installées dans un local d'environ 22 m² chacune avec une cloison intermédiaire dans les Algeco. L'ensemble des équipements informatiques sera déménagé.

Pour les trois organisations syndicales non représentatives, la surface passera d'un local actuel de 56 m² à un espace de 22 m² dans les Algeco. Environ 40 % de leurs affaires seront installées dans les Algeco et 60 % seront stockées dans un conteneur gris extérieurs dédié. Ce conteneur contiendra notamment les armoires des syndicats.

Le local CSE actuel de 58 m² sera transféré dans un espace des Algeco d'une superficie totale de 74 m². L'ensemble du mobilier et des équipements sera déplacé.

Concernant la téléphonie et internet, les besoins identifiés pour les organisations syndicales et le CSE sont de neuf lignes IP, c'est-à-dire des lignes numériques, contrairement aux lignes analogiques actuelles. Une ligne sera attribuée à chaque organisation syndicale et une ligne sera dédiée au CSE.

Changement de numéro

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Y aura-t-il un changement de numéro ?

M. MERCIER : Oui.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : C'est problématique.

M. BETTAHAR (CGT) : En principe, il est possible de conserver son numéro. Lors d'un passage de l'analogique à la fibre, on peut demander la conservation du numéro.

M. MERCIER : Le prestataire Hub One m'indique qu'il y aura un changement de numéro.

M. ESPINET (SNAA-UNSA) : Avez-vous demandé s'il existait une possibilité de conserver le numéro ?

M. MERCIER : Oui, et ce n'est pas possible.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Il faudrait envisager une redirection.

M. MERCIER : Ce point sera étudié.

M. ESPINET (SNAA-UNSA) : Beaucoup d'informations diffusées comportent ce numéro.

M. MERCIER : Je vais vérifier ce point. Les combinés téléphoniques seront également changés pour des modèles plus récents.

M. DIAWARA (FO) : Les salariés seront-ils informés du changement de numéro ?

M. MERCIER : Aucune communication spécifique n'est prévue. Chaque organisation syndicale pourra le faire.

Mme LOTH (Présidente) : Nous pourrions prévoir une communication.

M. BETTAHAR (CGT) : Le numéro de fax changera-t-il également ?

Mme LOTH (Présidente) : Nous n'y avons pas pensé. Nous allons nous renseigner.

Accès internet et lignes téléphoniques

M. MERCIER : L'organisation prévue avec Hub One consiste à raccorder les lignes environ une semaine avant le déménagement. Ainsi, lorsque vous arriverez dans les Algeco, l'accès internet et la ligne téléphonique seront déjà opérationnels. Les combinés actuels resteront dans les locaux actuels et ne seront plus utilisés.

Concernant l'affectation des organisations syndicales représentatives dans les Algeco, le retour dans le bâtiment se fera dans les locaux actuels, mais il faudra déterminer quelles organisations seront installées dans quels bureaux. Un bureau commun est prévu pour les trois organisations non représentatives et six bureaux seront répartis entre les organisations représentatives dans les Algeco. J'ai besoin de connaître l'affectation au plus tard le 6 mars afin de pouvoir paramétrer les lignes téléphoniques. Nous avons prévu un tirage au sort.

M. DAMERGI : Ce tirage au sort sera organisé dans mon bureau. Un CSE est prévu le 13 mars sur un autre sujet et nous vous proposerons à cette occasion une visite des Algeco avec l'ensemble du CSE.

Préparation des cartons

M. MERCIER : Pour la préparation du déménagement, trois types d'équipements ont été identifiés. Concernant vos documents personnels, des cartons et du ruban adhésif vous seront remis afin que vous puissiez emballer vous-mêmes vos affaires. Les cartons, ainsi que les armoires et caissons mobiles, devront être prêts pour le lundi 23 mars au soir.

Mme BATHOSSI (CAT) : Quel temps sera accordé pour préparer les cartons ?

Mme LOTH (Présidente) : Nous reviendrons vers vous à ce sujet.

M. MERCIER : Les cartons seront distribués à chaque organisation syndicale lundi prochain. Le 23 mars, tout devra être emballé. Pour le matériel technique, comme les téléphones et imprimantes, je propose d'intervenir le lundi 23 mars avec un agent de maintenance pour débrancher les installations afin que l'entreprise de déménagement puisse intervenir dès le 24 mars au matin.

M. SAUPE (SLICA) : Dans l'accord qui avait été envisagé, il était question de désigner deux ou trois personnes pour superviser l'opération.

Mme LOTH (Présidente) : Cette disposition était prévue si l'accord avait été signé. Or, il n'a pas été signé. De ce fait, nous accorderons probablement deux ou trois jours, mais pour une seule personne. Nous reviendrons vers vous.

M. MERCIER : Pour le lundi 23 mars au soir, tout devra être prêt : cartons fermés, armoires et caissons mobiles vidés. Je prendrai contact avec chaque organisation syndicale pour l'ouverture des locaux. Le 24 mars au matin, les armoires devront être vides et les cartons scotchés.

Mme BATHOSSI (CAT) : Les ordinateurs seront-ils bien connectés au réseau dans les Algeco ?

M. MERCIER : Oui.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Sur une projection précédente, un local comportait une poutre au milieu. Je constate qu'elle n'apparaît plus. Les locaux sont-ils tous identiques ?

M. MERCIER : Le bureau commun du CSE comporte un poteau, mais cela n'est pas gênant.

Changement des barillets

Mme KURAK (CGT) : Les barillets seront-ils remplacés ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAUPE (SLICA) : Nous avons demandé à conserver les mêmes barillets, car sinon il faudra refaire fabriquer des clés pour nos adhérents.

M. MERCIER : Vous parlez du barillet d'accès à la première zone ?

M. SAUPE (SLICA) : Des deux, car tous les élus possèdent déjà les clés du second barillet.

M. MERCIER : Nous examinerons ce point.

Mme BATHOSI (CAT) : Nous demandons le changement de barillet. Notre clé coûte 120 euros.

M. DAMERGI : Le changement des barillets avait justement été envisagé afin de placer toutes les organisations syndicales sur un pied d'égalité. Nous allons revoir ce point.

Décoration, machine à café, fenêtres et fontaine à eau

M. ESPINET (SNA-UNSA) : À quel moment pourrions-nous choisir les couleurs et la décoration des bureaux ?

M. MERCIER : Tous les bureaux du CSE et des organisations syndicales situés au rez-de-chaussée seront équipés d'une climatisation réversible, permettant à la fois le chauffage et la climatisation.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Y aura-t-il une machine à café sur place ?

M. MERCIER : Non.

M. SAUPE (SLICA) : Tous les bureaux comportent-ils une fenêtre extérieure ?

M. MERCIER : Oui.

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Ainsi qu'une fontaine à eau ?

M. MERCIER : Oui, une au rez-de-chaussée.

Mme GALY (CFE-CGC) : Comment sera la fontaine à eau ?

M. MERCIER : Avec une bonbonne renversée. Il s'agit d'une fontaine autonome avec des bonbonnes

de 19 litres. Environ vingt bonbonnes, avec gestion du remplacement.

Je vais coordonner personnellement avec DMAX, je suis joignable. Il faut définir un calendrier de déménagement. La semaine du 16 au 20 mars, je vais me rapprocher de vous pour définir quelles OS nous allons faire, afin de répartir.

Les 24, 25 et 26 mars, la société DMAX interviendra. Elle mettra en carton les équipements informatiques débranchés la veille. L'intervention se fera avec la présence d'un représentant de l'OS. C'est pour cela qu'il faut planifier ces opérations.

M. DAMERGI : Du 24 au 26 mars, il y aura un représentant de l'OS. Il faudra le définir.

M. MERCIER : DMAX déposera les cartons scotchés avec vos affaires et sortiront les éléments informatiques. En votre présence, nous testerons tout. Il y aura une remise de clés.

M. DAMERGI : Combien de clés vous faudrait-il par organisation ?

M. SAUPE (SLICA) : Une centaine.

Mme LOTH (Présidente) : Nous allons étudier ce point.

M. MERCIER : Je veux éviter toute mauvaise surprise le jour du déménagement.

Il y a aussi les boîtes aux lettres. Avec le représentant de l'OS, nous demanderons l'ouverture de la boîte pour la fixer sur le panneau près de votre porte d'entrée côté algeco.

Les panneaux d'affichage sont au plancher R+1, dans le couloir en face de la boutique CSE. Nous allons devoir les déplacer et les mettre sur le mur du fond du restaurant du personnel. L'accès est facile. Ils seront donc installés au fond du restaurant actuel.

Accès au réfectoire

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Comment accède-t-on au réfectoire ?

M. MERCIER : Par l'escalier des RP. Cela fermera le 7 avril, car la zone chantier sera mise en place à partir de cette date. On pourra monter par les escaliers, passer par la boutique CSE et aller à la cantine.

Toute armoire à caisson non vidée le 24 au matin sera mise dans le conteneur extérieur pour être vidée.

Durée de stockage des archives

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Vous allez stocker des archives pendant combien de temps ?

M. MERCIER : Les archives n'iront pas dans les conteneurs. Elles seront uniquement dans le local commun où il y aura des armoires. J'ai besoin de libérer l'espace.

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Comment garantissez-vous la protection contre l'humidité ?

M. MERCIER : Ce n'est pas humide, il y a même un plancher bois.

Les algeco seront utilisés de mi-mars jusqu'à fin décembre. De mi-mars à mi-août, il y aura les OS, le CSE et les vestiaires hommes. Ensuite, il ne restera plus que les vestiaires hommes jusqu'en décembre.

Autres questions

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Comment les portes seront-elles fermées ?

M. MERCIER : Anti-panique, plomb et mise sous alarme pour sécuriser les lieux et être conforme à l'aviation civile. On ne peut pas entrer de l'extérieur.

La zone verte sera libre d'accès dès le 17/03 matin. Une fois le PIF passé, on peut aller dans les algeco sans limite d'accès.

L'escalier central est couvert. Vous le verrez lors de la visite du 13/03. On ne le voit pas depuis le coin fumeur.

M. SAUPE (SLICA) : Pour le PR6, vous aviez demandé un déplacement. Creuser un trou serait mieux. Il est tombé il y a deux jours.

M. SAINTEN (SLICA) : Et quelqu'un l'a déplacé en plus.

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Peut-on ouvrir les fenêtres qui donnent sur le parking, en cas de forte chaleur ?

M. MERCIER : Oui. Il y a des barreaux et des coulissants, imposés par l'aviation civile. On peut ouvrir, mais avec le même grillage qu'à l'espace fumeur. Il y a un volet roulant. On peut ouvrir la moitié de la largeur.

Sur la partie grise, nous allons construire quelque chose de provisoire pour entrer dans l'algeco sans se mouiller.

M. AURORE (CGT) : Les escaliers seront complètement fermés ?

M. MERCIER : Soit issue de secours, soit complètement fermés. L'espace fumeur sera fermé pendant les travaux début mars. Vous pourrez aller près du môle unité. Nous devons fermer la passerelle pour construire l'abri tunnel de la passerelle. Nous allons déposer l'abri fumeur et installer le nouveau.

M. AURORE (CGT) : Beaucoup de camions passent. Est-ce possible d'agrandir ?

M. MERCIER : Non. Il y aura un cheminement piéton. Aucun agrandissement, c'est pour 4 à 5 jours. Nous allons retirer l'abri. Au plus tard le 3 avril, il faudra réduire la taille de la boutique et la remettre aux dimensions d'avant.

M. SAINTEN (SLICA) : Nous avons du mobilier volumineux que nous ne pourrions pas tout rentrer. Une zone de stockage est prévue pendant les travaux ?

M. MERCIER : Oui, avec le conteneur. Ensuite il y aura un transfert dans la boutique, mais vous allez perdre de la superficie.

Le désamiantage nécessite de réduire la boutique de 20 m² pendant 5 mois avec une cloison sur laquelle on ne pourra rien fixer : ni trou ni vis.

À mi-août, nous transférerons la boutique dans un local à gauche du local commun qui sera rénové. Elle y restera jusqu'à mi-novembre.

Ensuite l'ancienne zone réduite de la boutique sera à nouveau utilisée. À mi-novembre, nous retransférerons la boutique dans son local d'origine.

Concernant le local commun, c'est aujourd'hui la partie redessinée sur la zone basse. Actuellement nous avons trois organisations représentatives. Quand il sera rénové à mi-août, la boutique y sera installée jusqu'à mi-novembre. Ensuite vous reviendrez à l'emplacement actuel et nous ferons remonter la colonne de linge propre du sous-sol. La boucle sera terminée.

Concernant le service lingerie, il est impacté de mi-mars à mi-août. Il sera déménagé au rez-de-chaussée près du quai C5. Pour effectuer ce déménagement, il faudra fermer le service lingerie un après-midi et le lendemain.

M. DIAWARA (FO) : Est-ce que les salariés auront un maintien de salaire pendant la fermeture ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAUPE (SLICA) : Ils avaient 56 m² au niveau du local commun et désormais ils vont se retrouver avec la moitié ?

M. MERCIER : C'était une demande des organisations syndicales de réduire le local commun.

M. ESPINET (SNAA-UNSA) : Est-ce que vous maintenez le personnel en activité ?

M. MERCIER : Oui, il restera sur place. Le 17 mars, ce sera fermé à partir de 13 heures. La société de déménagement va emballer les vêtements et ils seront en appui pour cette opération.

M. DIALLO Moriba : Pourquoi ?

Mme LOTH (Présidente) : Parce qu'il fallait couper l'accès pour procéder au désamiantage. Il fallait sécuriser les lieux afin de pouvoir réaliser le désamiantage dans de bonnes conditions.

M. DIALLO Moriba : Est-ce que ce sera définitif ?

M. MERCIER : Les 27 m² situés à droite seront définitifs.

Mme LOTH (Présidente) : Nous avons fait au plus juste.

M. DIALLO Moriba : Pourquoi faites-vous plus petit ?

M. DAMERGI : L'espace était très grand et une partie n'était pas utilisée. Nous avons voulu faire en sorte que chaque organisation syndicale dispose du même espace.

M. BETTAHAR (CGT) : Comment vont faire les salariés pour se changer ? Et si quelqu'un se tâte pendant le travail ?

M. MERCIER : Nous allons anticiper cette situation. Les vêtements de cuisine propres se trouvent actuellement dans les casiers au sous-sol.

M. BETTAHAR (CGT) : Et pour les services de transport ?

M. MERCIER : Il y a également des casiers pour eux.

M. BETTAHAR (CGT) : Moi, je n'ai pas de casier. Comment cela va-t-il se passer ?

M. MERCIER : Dans ce cas, il faudra prévoir de prendre un vêtement propre à l'avance. Nous allons diffuser une information afin de prévenir les salariés.

Concernant la lingerie, nous préparons actuellement un local provisoire au rez-de-chaussée. Le plan d'aménagement des rayonnages a été travaillé avec l'équipe de la lingerie. En ce moment, des travaux de cloisonnement sont en cours, ainsi que l'installation de prises de courant et des réseaux nécessaires afin que le déménagement puisse se faire dans les meilleures conditions.

Le 17 mars à 13 heures, le service sera fermé et le restera également le lendemain. Ensuite, la lingerie rouvrira aux heures habituelles. À partir du 18/03, nous remettrons dans les mêmes rayonnages les vêtements qui se trouvaient auparavant au R+1.

M. SAUPE (SLICA) : La zone est-elle actuellement en travaux ?

M. MERCIER : Oui, elle est fermée pour le moment.

M. DELAYGUE (CFE-CGC) : Cette zone devait nous être remise le 9 février. Quand allons-nous la récupérer ?

M. MERCIER : S'il y a du cheminement piéton, ce n'est pas lié à cela. La zone devrait être récupérée dans environ une semaine.

M. SAINTEN (SLICA) : Il faudra prévoir un accompagnement pour les nouveaux arrivants, notamment les intérimaires.

M. SAUPE (SLICA) : La zone rose correspond-elle à la nouvelle salle de la zone laverie ?

M. MERCIER : Non, elle se situe au-dessus. Il y aura un cheminement piéton avec des barrières. Une résine jaune sera appliquée au sol et une voie piétonne bleue sera matérialisée. Pour la jonction, qui fait environ 1,50 m à 2 m, nous allons créer un passage piéton sécurisé.

Mme N'DIAYE (SNAA-UNSA) : Nous allons devoir y accéder avec des chaussures de sécurité. Comment dois-je faire si je suis en tenue civile ?

M. MERCIER : Nous n'avons pas trouvé de solution parfaite pour l'ensemble du chantier au R+1. L'ancien emplacement de la lingerie se situait en mezzanine local Urco, après la Doc Air France. Le chemin à parcourir était assez long. Nous avons donc choisi de la déplacer ici pour des raisons de praticité d'accès.

M. ESPINET (SNAA-UNSA) : Est-ce que l'on peut y accéder sans équipements de protection individuelle ?

M. MERCIER : Oui.

Le dernier point concerne les vestiaires hommes pour une durée de neuf mois. Nous allons transférer les vestiaires hommes dans les algeco. Cette opération va durer environ deux semaines.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Y aura-t-il un distributeur de linge comme à Servair 2 ?

Mme LOTH (Présidente) : Non, nous n'avons pas la place d'installer le même dispositif.

M. MERCIER : Les vêtements des casiers des vestiaires hommes seront transférés vers les algeco. Les salariés auront deux semaines pour prendre un nouveau casier dans les algeco. Nous allons également gérer les casiers qui ne seront pas vidés. Au bout de neuf mois, nous réintégrerons les casiers dans le vestiaire actuel.

Actuellement, nous préparons au premier et au deuxième étage des algeco l'installation de 1 200 casiers. Ces casiers seront équipés de serrures à code, d'une tringle, de deux étagères, d'une partie haute pour le sac et le chapeau, et d'une partie basse pour les chaussures. Chaque case fera 30 centimètres de large.

Mme BERTAUD (CGT) : Y aura-t-il une séparation au milieu pour mettre les vêtements civils ?

M. MERCIER : Oui, il y aura une séparation ainsi qu'une tringle. Nous avons choisi d'appliquer le même dispositif pour tout le monde.

Le 16 mars, dans les algeco, une fouille sûreté sera organisée en présence des autorités. À l'issue de cette opération, nous pourrions officiellement considérer la bordure extérieure des algeco comme la limite de la zone PCZSAR.

M. DIAWARA (FO) : Pour les personnes absentes, par exemple celles en congés, en accident du travail ou en arrêt maladie, est-ce qu'il existe une procédure écrite ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAUPE (SLICA) : Il n'y aura donc aucune fenêtre dans les vestiaires ?

M. MERCIER : Non.

M. SAUPE (SLICA) : Les vestiaires seront dans le noir. Vous allez modifier le bornage, remettre du grillage ?

M. MERCIER : Nous avons réussi à convaincre les autorités de ne pas le faire. On ne peut pas mettre de grillage tout autour.

Installation des caméras

M. SAUPE (SLICA) : La nouvelle installation de caméras n'a pas été présentée ?

M. DAMERGI : Elle a déjà été présentée, c'est sur la BDESE.

M. MERCIER : Oui, c'est une info consult du 27 novembre 2025.

M. SAINTEN (SLICA) : Nous n'avons plus accès au BDESE, le siège a changé les codes.

M. DAMERGI : Les codes sont disponibles au bureau de Grâce. Je pensais que vous y aviez accès. Je transmets l'information.

M. MERCIER : Je vais veiller à ce que les caméras soient placées comme défini. L'installation est prévue la semaine prochaine.

M. SAUPE (SLICA) : On ne sait pas ce que les caméras vont filmer. C'est de l'à-peu-près.

Mme LOTH (Présidente) : Non, il y avait des photos et des visuels. L'à-peu-près, c'est parce qu'on ne peut pas les poser encore.

M. MERCIER : Les caméras sont toutes fixes.

M. SAUPE (SLICA) : Pourrait-on voir ce qu'elles filment une fois installées ?

Mme LOTH (Présidente) : Nous nous engageons à vous montrer la vraie photo de la caméra.

M. MERCIER : Il y a sept caméras : une fixée sur le bâtiment au niveau du local charges et six sur les algeco.

M. SAUPE (SLICA) : Et une qui donnera accès au local algeco ?

M. DAMERGI : L'entrée des algeco est commune.

M. SAUPE (SLICA) : Ça nous dérange d'avoir une caméra pour accéder à nos bureaux.

M. DAMERGI : Ce n'est pas seulement vos bureaux. La première porte est commune aux vestiaires et aux bureaux du CSE.

Codes au niveau des vestiaires

M. GONCALVES : C'est un code par vestiaire. Chacun doit-il faire son code ?

M. MERCIER : Oui.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Est-ce adapté à l'usage intensif des vestiaires ?

M. MERCIER : Oui, c'est très costaud. Le casier a une tôle robuste, avec une fermeture cinq points.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Pour l'évacuation et la sécurité, faut-il mettre à jour le DUR ?

M. DAMERGI : Aucun nouveau risque n'est créé. On met à jour le DUERP quand un nouveau risque est identifié. Le risque existait déjà avec les vestiaires actuels.

M. BALACHANDAR (SNAA-UNSA) : Avez-vous fait une étude ?

M. MERCIER : Oui, c'est étudié. Et il y a une clé pass prévue en cas de problème.

Douches dans les vestiaires

M. SAINTEN (SLICA) : Il y a des douches dans les sanitaires ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAINTEN (SLICA) : Allez-vous mettre des socles pour les douches ?

M. MERCIER : Oui.

Mme BATHOSI (CAT) : Il y aura de l'entretien ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAINTEN (SLICA) : Du gel douche sera-t-il mis à disposition ?

Mme LOTH (Présidente) : On prend le point, on verra.

M. MERCIER : Sur les sanitaires, il y a des douches, toilettes et lavabos au rez-de-chaussée et au premier et deuxième étage.

Cadenas personnels

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Peut-on mettre un cadenas personnel ?

M. MERCIER : Non.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Quelle solution en cas de problème pour ouvrir ?

M. MERCIER : Nous devons rédiger une procédure.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Si j'oublie le code ou que ça ne fonctionne pas, comment faire ?

M. DAMERGI : En cas de souci de cadenas, aujourd'hui on casse avec une pince, demain on utilisera la clé spéciale.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : La clé spéciale est remise à qui ?

M. MERCIER : Au service lingerie.

M. ESPINET (SNA-UNSA) : Donc le service lingerie peut ouvrir les vestiaires s'il le souhaite ?

M. DAMERGI : La procédure n'est pas encore définie. Nous reviendrons vers vous. La procédure sera précisée dans le règlement intérieur.

Mme BATHOSI (CAT) : Nous sommes sur une zone de sûreté. Actuellement, certains salariés ont des cadenas personnels. Quand ils perdent leurs clés, leurs vestiaires sont ouverts devant eux. Si le code peut être modifié par la lingerie ou la direction, le salarié n'est pas en sécurité. La gendarmerie peut également fouiller à tout moment.

Mme LOTH (Présidente) : Nous reviendrons vers vous avec la procédure.

Autres questions

M. MERCIER : Du 17 au 30 mars, nous allons faire une information. Chaque salarié devra prendre le contenu de son casier et le mettre dans son nouveau casier dans les algeco.

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Les salariés en arrêt maladie seront-ils prévenus ?

M. MERCIER : Nous ferons de l'affichage sur site uniquement. Après deux semaines, quatre jours sont prévus avec la présence d'une OS, de 8 h à 16 h, ainsi que la sûreté pour ouvrir les casiers, mettre le contenu dans un sac individuel, le fermer, numéroter le scellé et remplir un formulaire pour que le salarié récupère ses affaires.

M. BETTAHAR (CGT) : Il serait préférable d'anticiper et de vérifier si la personne est en arrêt maladie ou AT.

M. MERCIER : Cela se fera en présence d'un représentant syndical et d'un agent de sûreté.

M. BETTAHAR (CGT) : À Servair 2, nous avons été appelés pour vider les casiers au moment du déménagement.

M. DIAWARA (FO) : Concernant le déménagement des vestiaires, y aura-t-il un temps défini pour

l'habillage-déshabillage ?

M. DAMERGI : Comme l'accord n'a pas été signé, il n'y aura pas de temps spécifique. C'était prévu dans l'accord. Les salariés devront badger à l'heure prévue et anticiper.

M. SAINTEN (SLICA) : Qui est concerné par le déménagement des vestiaires ? MDB ?

M. MERCIER : MDB n'est pas concerné.

M. SAINTEN (SLICA) : Les services transport restent avec les vestiaires à cadenas ?

M. MERCIER : Oui.

M. SAUPE (SLICA) : Concernant les vestiaires, il y a un passif de 2015. Comment allez-vous sélectionner le référent sûreté et le représentant du personnel ?

M. DAMERGI : Un représentant par OS.

Mme BATHOSSI (CAT) : Proposition : envoyer un message aux salariés avant d'ouvrir les casiers.

M. DAMERGI : Nous allons faire un courrier à tous les absents et clarifier la procédure.

M. MERCIER : Envoyer un courrier aux salariés en arrêt et éclaircir la procédure. À partir d'aujourd'hui, nous lançons la communication. Au rez-de-chaussée, j'ai placé 24 casiers.

Mme BATHOSSI (CAT) : De la même dimension ?

M. MERCIER : Tous les casiers font 30 cm de large. Actuellement, 70 % des casiers au R+1 ont une porte de 30 cm ou moins. Certains ont une demi-porte. Ils seront mieux lotis dans le futur. 30 % ont une colonne de 40 cm ; ils passeront au 30 cm.

M. BALACHANDAR (SNA-UNSA) : Les algeco sont-ils équipés de téléphone rouge ?

M. MERCIER : Non, ce n'est pas prévu. Déclenchement manuel et fumée seulement.

M. SAUPE (SLICA) : Combien de temps conserverez-vous les sacs ?

M. MERCIER : Ils seront dans le local sécurité à R-1.

Mme LOTH (Présidente) : Pendant un an. Le salarié viendra récupérer ses affaires pendant ce délai.

M. DELAYGUE (CFE-CGC) : Nous n'avons pas la procédure, nous attendons de voir. Comme pour la fontaine, on attend la deadline pour savoir.

M. DAMERGI : Nous ne savions pas qu'il y avait un enjeu avec la fontaine à eau.

Mme LOTH (Présidente) : Nous nous engageons à revenir vers vous.

La séance est levée à 12 heures 18.

DEBUT DE REUNION : 10 : 00

FIN DE REUNION : 12^h

Syndicat	Sce	Nom	Matricule	Horaire prévu	Si repos, cochez une des 2 cases		Emargement	Syndicat	Sce	Nom	Matricule	Horaire prévu	Si repos, cochez une des 2 cases		Emargement
					HS	Récup.							HS	Récup.	
TITULAIRES 1er collège - Ouvriers/Employés								SUPPLEANTS 1er collège - Ouvriers/Employés (uniquement présents à la réunion en cas d'absence du titulaire)							
CAT	TRANSPORT	TRAORE Mamadou	654209	05H 14 ^h 30			Signature	CAT	TRANSPORT	GRONDIN Henry	655872				
CAT	PRESSE DOC ATELIER	IVAVA Marielle	10116					CAT	MONTAGE	BARTEL Marlène	12302	Repos	X		Signature
CGT	TRANSPORT	AUORE Lucien	11088				Signature	CGT	TRANSPORT	SAOUDI Kamal	17170				
CGT	MONTAGE	BERTAUD Dorothée	665661	Repos			Signature	CGT	TRANSPORT	ROUSSEL Isabelle	12116				
CGT	TRANSPORT	BETTAHAR Okacha	656559	Repos	X		Signature	CGT	MONTAGE	TRAORE Diegul	709379				
FO	TRANSPORT	DIAWARA Meldi	718435	Repos			Signature	FO	QUAI AIR FRANCE	PEDRO Sylvère	719420				
								FO	LAVERIE	MBOME Marie Paule	715960				
SLICA	TRANSPORT	ROSSELOT Steve	654402					SLICA	TRANSPORT	HESSANI Tarik	666120				
SLICA	MONTAGE	DIALLO Sokona	712300	11h00 - 12h30			Signature	SLICA	PRESSE DOC ATELIER	NECER Farida	658866				
SLICA	TRANSPORT	SAUPE Jérôme	659182	14h00 22h30			Signature	SLICA	LAVERIE	DIALLO David	663715				
SLICA	ARMEMENT AF	BASTIDE Lydie	712982					SLICA	TRANSPORT	TRAORE Diouma	703021				
SLICA	ARMEMENT CIES	ZEGHOUDI Ghouti	654656	6h15 - 14h45			Signature								
SNA-UNSA	LAVERIE	YATTABARE Yaya	13237	14h00			Signature	SLICA		BEDU Fabrice	702534				
SLICA		DAQUIN Chantal	654066					SNA-UNSA	LAVERIE	N'DIAYE Fatou	710167	6h 13h45			Signature
SNA-UNSA		MOHAMAD Dayyane	707743					SNA-UNSA	TRANSPORT	KOBA Fousseynou	667492				
TITULAIRES 2ème collège - Maîtrises								SUPPLEANTS 2ème collège - Maîtrises (uniquement présents à la réunion en cas d'absence du titulaire)							
CGT	RELATIONS CIES	KURAK Ayfer	657889				Signature	CGT	TRANSPORT	BA Adama Pierre	653515				
CGT	LANCEMENT REGUL	BOUMEDIENE Abdelhafid	10244	JOURNÉE			Signature	CGT	SUPERVISION AF	FRANCILLONNE Séverine	656811				
								FO	RELATIONS AF	CALEIRO Michel	10991				
SLICA	STRUCT.FOOD	SRI SATTYA Kaladarane	655992	8h00 17h00			Signature	SLICA	SUPERVISION CIES	SAINTEN David	658531	9H / 15H			Signature
SLICA	R.H.	LAVILLE Véronique	653959	8h45 16h			Signature	SLICA	LAVERIE	GOMIDI Nora	654361				
SNA-UNSA		BALACHANDAR Sp	11007				Signature	SNA-UNSA	LANCEMENT AF	TEBOUL Steve	655963				
CFE-CGC	STRUCTURE LAVERIE	TOURTE Vincent	655062	Absent remplacé par GALY Ambre				CFE-CGC	HYGIENE	GALY Ambre	720537	8h00-16h00			Signature
TITULAIRE 3ème collège - Cadres								SUPPLEANT 3ème collège - Cadres (uniquement présent à la réunion en cas d'absence du titulaire)							
CFE-CGC	MAGASIN	DELAYGUE Jim	11748				Signature	CFE-CGC	GATEOPEX	MONTANINI Corinne	11321				

REPRESENTANTS SYNDICAUX AU CSE

CAT	SUPERVISION AF	BATHOSSI Adèle Hélène	656959	8h20 / 16h45			Signature
CFE-CGC	LANCEMENT REGUL	THOMAS Stéphane	12856				Signature
CGT	AJUSTEMENT	BRANCHARD Bruno	11841	8h / 16h			Signature
FO	LAVERIE	VAGNERRE Sylvain	659992	5h30 13h45			Signature
SNA-UNSA	LANCEMENT AF	ESPINET Emmanuel	17380	16h00 / 17h30			Signature
SLICA	QUAI AIR France	NAGAYEN Santhana	13366				Signature

INVITES

GSA - Magasin - DIALLO Noriba - 702051 - CP - Signature	